

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 05 JUIN 2026**

N°041_2026

DATE DE LA CONVOCATION :

01/06/2026

DATE D’AFFICHAGE :

01/06/2026

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Absent : 2

Ayant donné procuration : 4

OBJET : DELIBERATION RELATIVE A L’ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L’ELECTION DES SENATEURS

L’an **DEUX MILLE VINGT SIX** et le cinq, à sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session du mois de juin sous la présidence de **Monsieur Alain BEDOS**, 1^{er} adjoint, et la désignation de **Monsieur Edouard DILLIES** en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Dider AUCHOIX, Alain BEDOS, Laurie BESSON, Edouard DILLIES, Karim FERAH, Magali FERRAT, Stella REYNAUD, Marie-José RUIZ et Morgane VERBE

Absents ayant donné procuration : Madame Emma LEON donne pouvoir à Monsieur Alain BEDOS, Madame Marie-Lise LISI donne pouvoir à Madame Marie José RUIZ, Madame Julia RIGAMONTI donne pouvoir à Monsieur Karim FERAH, Monsieur Didier VILLEMUS donne pouvoir à Magali FERRAT ;

Absents : Monsieur Thierry DELESCLUSE, Monsieur Alexandre HAYEK

Exposé des motifs :

VU le Code électoral, notamment les articles L. 283 à L. 293 R. 131 à R.148,

VU la circulaire du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l’établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

VU la circulaire préfectorale du 19 mai 2026 relative aux élections des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

CONSIDERANT que le Conseil municipal est réuni en séance afin de procéder à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs,

CONSIDERANT que le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l’ouverture du scrutin,

CONSIDERANT qu’après que les candidats se sont déclarés, il est procédé à l’élection des délégués titulaires et suppléants et à la majorité absolue.

Premier tour de scrutin de l’élection des délégués

Chaque conseiller municipal après appel de son nom a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 13

Bulletins nuls (mention insuffisante, bulletin annoté ou enveloppes vides) : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Noms et prénoms des candidats :

Alain BEDOS : Suffrages obtenus : 11

COMMUNE DE LA BASTIDONNE	Envoyé en préfecture le 10/06/2026
République Française Département Du Vaucluse F-84120 LA BASTIDONNE	Reçu en préfecture le 10/06/2026
	Publié le
	ID : 084-218400109-20260605-041_2026-DE
Tél: 04.90.09.63.95 Mail: mairie@la-bastidonne.fr	

Stella REYNAUD : Suffrages obtenus : 9
Magali FERRAT : Suffrages obtenus : 7
Emma LEON – Suffrages obtenus : 12

Proclamation de l'élection des délégués :
Madame Emma LEON
Monsieur Alain BEDOS
Madame Stella REYNAUD

Premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

Chaque conseiller municipal après appel de son nom a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 13
Bulletins nuls (mention insuffisante, bulletin annoté ou enveloppes vides) : 0
Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Noms et prénoms des candidats
Didier AUCHOIX : Suffrages obtenus : 13
Magali FERRAT : Suffrages obtenus : 13
Karim FERAH : Suffrages obtenus : 13

Proclamation de l'élection des Suppléants :
Monsieur Didier AUCHOIX
Madame Magali FERRAT
Monsieur Karim FERAH

Monsieur Le Président,
Alain BEDOS



Le Secrétaire de séance,
Edouard DILLIES



Fait à La Bastidonne,
Le 05 juin 2026

Edouard DILLIES 10/06/2026